

COMMUNIQUE :

COMPTE RENDU REUNION DRH MEDDE/OS du 12 JUIN 2015

REDUIRE A DEUX LES CYCLES DE MOBILITE

Objet de la réunion : passage de 3 à 2 CAP par an pour l'examen des demandes de mutation.

Encore une fois, la DRH présente un projet ficelé, vendu comme très positif avant toute concertation et dont les agents ne veulent pas !!

Les syndicats se sont attelées à démonter ce projet à l'unisson. La FSU a dénoncé :

- L'impression donnée par le MEDDE de courir derrière le MAAF lors de chaque harmonisation interministérielle (régime indemnitaire par exemple) puisque notre DRH avait eu le matin même son homologue au téléphone qui lui a confirmé qu'il comptait rester à 2 cycles .
- Le fait de vouloir diffuser les postes pendant 4 mois en commençant par 2 mois où les services peuvent proposer et/ou enlever les postes à leur bon vouloir, ce qui va fatalement créer des déceptions chez les agents qui découvriront que le poste qu'ils voulaient demander est supprimé de la liste, mais aussi du clientélisme de la part des chefs de services au regard des agents se renseignant sur le poste durant cette première période.
- Conjugués avec une Prime Fonction attirant les agents vers les postes les plus côtés, 2 cycles risquent de retarder les arrivées sur ces postes vacants et donc maintenir des agents en souffrance dans les services en sous-effectifs.

Nous avons également rappelé que le passage de 2 à 3 cycles dans nos ministères avait été permis de favoriser les mouvements des agents lors des précédentes réformes (ADS-ATESAT par exemple). Alors pourquoi présenter ce projet de réduction à 2 CAP au moment où s'engage la réforme des régions ?

Devant la revendication intersyndicale mettant en avant l'absence de concertation et de bilan préalable des systèmes à 3 cycles, la DRH s'est engagée à rédiger un tableau comparatif avant-après sur 4 formules à 2 cycles possibles diffusées avant la prochaine réunion réclamée après les vacances d'été par les organisations syndicales.

Laurent LE LOCK SNUITAM-FSU